Quinzième année, No 96. Numéro, 5 centimes. Jeudi, 11 juillet 1918.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : fr. 1.—

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

Bibliothèque cantonale Sion

ABONNEMENTS :

	Un.	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	5.50	3.50	2.—
Avec Bulletin	7.50	4.50	2.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux faits connus Mercredi à Midi

En Allemagne, démission de M. de Kühlmann, le ministre des affaires étrangères.

Sérieux succès italien en Albanie.

Le sac et la besace

Une nouvelle à la main du *Nouvelliste* annonçant la découverte d'un procédé rendant les étoffes imperméables et incombustibles, découverte qui accuserait de sérieux avantages sur les méthodes actuelles si pleines d'inconvénients, nous vaut d'un de nos meilleurs amis, habitant Berne, une lettre qui nous fournit la matière à un article.

D'abord, elle transforme notre supposition en certitude. L'inventeur est bien Valaisan. Nous le croyions de Bagnes, il ressort de la commune de Chamoson-St-Pierre-des-Clages. C'est tout du terroir.

Selon notre correspondant, ce Besse serait sur le point de réussir une seconde découverte qui, elle, intéresserait et soulagerait grandement la campagne. Les essais ont été très concluants jusqu'ici. Il leur manque la marque officielle qui sera très probablement accordée un de ces jours.

Nous ne pouvons évidemment prédire la fortune que l'avenir réserve à ces découvertes. Les inventeurs ont parfois de grandes illusions qui, après avoir été leurs joies, deviennent leurs tourments.

Ce n'est point là le but de nos réflexions.

Nous voulons souligner l'aide et les protections que M. Besse a rencontrés à Genève, pour ses études et ses expériences.

Le proverbe que « nul n'est prophète en son pays » se vérifie chaque jour. Il nous semble, cependant, que nous pourrions entourer d'un peu plus de sollicitude les jeunes gens épris de science et animés de bonne volonté.

Le Valaisan est intelligent. Il possède en outre une grande force de travail, de l'entêtement, un esprit de patience et d'économie qui le maintiennent debout devant les revers.

Ce qu'il lui manque, c'est l'argent.

Dieu seul connaît le nombre des intelligences que la misère a atrophiées ou qu'elle a laissées.

Nous possédons trois collèges classiques, des écoles industrielles et commerciales à peu près complètes. Combien d'enfants commencent leurs études, pleins d'ardeur et de courage, et s'arrêtent en route !

La charité publique met cet abandon sur le compte de la paresse, du dégoût, de la molesse, que savons-nous, sur le compte de mille défauts inhérents à la jeunesse studieuse.

Peu, très peu de personnes étudient les cas en particulier. Si elles le faisaient, elles craindraient d'y rencontrer la condamnation de leur égoïsme et de leur indifférence.

Il faut rendre aux ecclésiastiques cet hommage que seuls ou à peu près seuls ils s'informent des cerveaux de leur commune. Très gênés eux-mêmes, ne sachant comment nouer les deux bouts d'un budget plus que rétréci, ils trouvent encore moyen de payer la demi-pension au collège d'un enfant qui a un soupçon de vocation religieuse.

Les laïques ne font rien ou presque rien.

Cependant, nous aurions besoin de catholiques instruits dans tous les domaines, aux ponts et chaussées, dans l'industrie, dans le commerce, à l'atelier et aux champs, comme dans l'Eglise, dans un bureau de médecin et d'avocat.

Et il s'en révèlerait, plus qu'on ne le croit et qu'on ne le dit.

Aussi, éprouvons-nous souvent une sorte de découragement devant tant d'infortunes imméritées et de bonnes volontés annihilées, alors qu'à côté s'offre le spectacle d'individus gorgés de viande, le nez carotte, qui s'écroulent dans des automobiles ou des voitures comme des aspics de foie gras en gelée.

La moitié du superflu de ces gaillards-là nourrirait et instruirait tout un escadron d'enfants en qui couvent peut-être le talent et le génie.

Cueillez les fleurs lumineuses de la science, ô gens qui le pouvez par votre situation et par votre fortune ; ne laissez pas l'étincelle de progrès s'éteindre dans la boue grise de la pauvreté ou dans le verre à boire des cabarets.

Ch. Saint-Maurice.

Une date qui commence à s'oublier

On nous écrit :

Pour la quatrième fois, la date à jamais sinistre du 28 juin est revenue au calendrier, mais sans attirer autrement l'attention.

Jusqu'en 1914, c'était une date comme beaucoup d'autres ; elle avait vu en 1519 l'élection de Charles-Quint à l'empire d'Allemagne, c'est loin, elle voyait chaque année passer du jardin sur les tables des brassées de fleurs dans toute la chrétienté, parce qu'elle marque la veille des deux fêtes conjointes de saint Pierre et de saint Paul.

Désormais, et pour toujours, elle apparaîtra sanglante sur les éphémérides, dans le monde entier, parce qu'elle constitue le point de départ de l'épouvantable conflit qui mit aux prises tant de millions d'hommes.

C'est du 28 juin que les historiens feront partir l'histoire ; car, ce jour-là, Cabrinovich, l'imprimeur, et Garilo Prinzip, l'étudiant exécuteur d'un complot serbo-bosniaque, dont les causes sont restées obscures, assassinaient à Serajevo l'archiduc héritier d'Autriche François Ferdinand et sa femme, l'ex-comtesse Chotek, si difficilement admise à la cour par le rigorisme du vieux François-Joseph.

C'est le soir même de ce jour néfaste que Guillaume II, sûrement, s'est dit à part lui : je tiens ma guerre ! Et c'est de ce jour-là que commence à être tissée, à Berlin et à Vienne, l'immense toile d'araignée dans laquelle il s'agit de prendre les Russes et leurs alliés.

Près de trente jours se passent pendant lesquels on sent gronder un orage, sans que rien transpire des sourdes machinations ourdies par les complices impériaux.

Alors vient, le 24 juillet, la note invraisemblable adressée à la Serbie, et tout ce qui suivit.

Pendant ce temps-là on jugeait à Paris Mme Caillaux ; et M. Charles Humbert, qui venait de crier au Sénat que la France n'était pas assez défendue, croyait déjà saisir le portefeuille de la guerre... Que les temps sont changés, et que de revers de la fortune en ces quatre ans ! Le 28 juin 1918, MM. Charles Humbert et Caillaux sont tous deux en prison, attendant l'heure de comparaître devant leurs juges. Episodes navrants de l'immense drame dont le prologue s'est déroulé à Serajevo, le 28 juin 1914.

C.

ECHOS DE PARTOUT

Veillée de l'étrier. — Un correspondant du « Matin » raconte une « Veillée de l'étrier » passée avec des Américains qui devaient partir le matin pour le front.

Douze mois de dur assouplissement, et la résolution non moins endurcie de frapper juste et fort : les voici prêts. Physique d'attaque, et le moral à l'avenant. L'annonce du départ leur a « charmé le cœur », me confessait l'un d'eux « à la façon d'une lettre de fiancée ».

Leur geste de salut — la main écartée en auvent au bord du chapeau (le geste de Sœur Anne, dans la légende, et, dans la réalité, du berger des plateaux qui contemple l'étoile); la clarté de leur sourire, toujours « à la fenêtre » quand passent les bonnes gens de France ; la franchise de leurs yeux épanouis comme ceux des matelots en ont vite fait des amis, presque des familiers. Il y aura de la mélancolie dans bien des cœurs à les voir s'éloigner.

Et cette dernière soirée eut cela de particulièrement émouvant... de ressembler à toutes les autres.

Jusqu'au tomber du soleil, les escouades s'exercèrent, comme à l'accoutumée. Du même jarret nerveux, souple comme une badine et dur comme un sarment, les hommes s'appliquèrent, aussi prestement studieux, à exécuter les mêmes ordres, de marche ou de bondissement. Les hoquets crépitants des salves, les quintes des mitrailleuses firent comme à l'ordinaire sursauter les échos à la lisière des bois. On mit à profit la longanimité de la lumière pour travailler jusqu'à la dernière heure.

Au camp lui-même, aucune hâte, aucune agitation insolite capable de révéler l'imminence du départ. Pas un geste n'eût pu déceler au regard, pas le moindre propos révéler à l'oreille qu'à la prochaine aurore cette ville légère de toile avec son horizon de feuilles, cette clairière chatoyante se reflétant à la douceur d'un étang endormi, et ces vastes pelouses où l'herbe est à peine foulée tant leur marche pèse légère sur notre sol, et cette frissonnante futaie d'ormes où le vent marin leur chante chaque nuit des chansons de leur pays — et tout ce qui s'attache et tout ce qui s'attendrit des cœurs les plus nomades aux régions traversées — tout cela, demain, sur la grand'route de l'imprévu, ne serait plus pour eux qu'un souvenir. De toute la soirée, je n'ai pas entendu l'ombre d'une allusion, d'un officier, d'un soldat, à l'inconnu imminent de leurs destins. Mais c'est peut-être aussi qu'ils ne vont pas tout à fait vers l'inconnu...

« La ou « le » Piave. — La question se discute encore. Si nous avons adopté ici la solution masculine, M. Antoine Thomas n'est pas de cet avis. Il a fait tenir, aux « Débats », une lettre dont voici un passage:

L'excellente « Grammaire générale de la langue italienne », de M. A. Barot, ancien professeur du lycée Montaigne, se faisant l'écho du grammairien italien Parato, dit à ce sujet: « Adda, Brenta, Pascare, Piave, Sieve sont des deux genres ». Actuellement, à en juger par les journaux italiens et par une lettre reçue du professeur Guarnerio, de Milan, c'est le genre masculin qui l'emporte en Italie. Il a pour lui l'usage classique du latin, « Plavis » (nom attesté pour la première fois chez le poète Fortunat, au sixième siècle) marche avec « Ligeris » (Loire) et « Tiberis » (Tibre). Mais dans l'usage vulgaire, il a dû être influencé de bonne heure dans les noms communs féminins « clavis » (clefs) et « navis » (nef), et il a passé au féminin. Que faire à cela ? Nos ancêtres disaient le « Toivre » pour le « Tibre », et le genre n'a jamais varié : mais ils disaient, au contraire, et nous disons comme eux « la Loire », bien que « Ligeris » soit masculin en latin au même titre que Tiberis. L'usage français, depuis longtemps est en faveur de la Piave. Je crois qu'il faut s'y tenir comme le fait Elisée Reclus.

La fête de Sempach. — La traditionnelle fête anniversaire de la bataille de Sempach a eu lieu au milieu d'une affluence considérable. On remarquait parmi les assistants le corps des cadets d'Aarau.

Le **député Schnieper** a prononcé le discours de fête sur le droit de l'armée. Il s'est élevé contre l'antimilitarisme. Il a parlé ensuite de la vie économique et a demandé la justice sociale.

Le curé, Dr Kopp, de Sursee, a prononcé l'allocution religieuse.

Le drapeau polonais. — L'entrée de la Pologne dans la coalition des nations alliées, manifestée le 22 juin, parmi le remise des étendards à l'armée polonaise, a été soulignée à la Fête de l'indépendance américaine, le 4 juillet, à Paris. Ce jour a paru pour la première fois le drapeau polonais, amarante et blanc, parmi les drapeaux des nations alliées. Il flottait à l'Elysée, au ministère des affaires étrangères et à la tribune du président de la République à la cérémonie de l'inauguration de l'avenue du Président Wilson.

L'acétylène au lieu de la benzine. — Un peu partout sont à l'œuvre des chercheurs qui s'ingénient à résoudre l'intéressant et important problème de la substitution, dans les moteurs à explosion, du gaz acétylène à la benzine devenue introuvable. Un appareilleur vaudois, M. Arthur Reymond, à Vaulion, paraît avoir résolu le problème et réalisé un grand progrès par la création d'un appareil épurateur qui rend l'acétylène propre à servir de carburant dans ces moteurs, sans altération des cylindres ni des pistons. On peut voir fonctionner dans son atelier, à Vaulion, un moteur « Felie » développant trois chevaux, qui est mû par l'acétylène au lieu de benzine. La consommation de carbure est minime et le rendement excellent.

Décès. — On annonce de Paris la mort du Dr A. Duchaussoy, fondateur de l'Association des dames françaises.

Simple réflexion. — La guerre a amené ce résultat que l'esprit ne rêve plus après d'autres cieux mais revoit son champ et sa maison.

Curiosité. — Depuis le temps de saint Pierre jusqu'en 1153 tous les Papes portèrent la barbe.

Pensée. — Plus personne ne sait avoir les bonheurs d'enfants.

L'Extermination des Arméniens

Horribles précisions

Nous avons, à plus d'une reprise, souligné la lamentable situation du peuple arménien égorgé. La *Semaine Catholique*, à son tour, s'occupe de la question, et flétrit ces épouvantables massacres qui font couler le sang à flots :

« Est-il possible que l'on trouve quelque chose de plus affreux que les horreurs mêmes de la guerre la plus atroce ? Oui, il faut se rendre à l'évidence. Ce qui dépasse en lâcheté et en méchanceté les exploits commis par les belligérants, c'est l'abus de la force brutale pour anéantir tout un peuple, hommes et femmes, vieillards et enfants. Or, voilà le spectacle offert, depuis plusieurs années, au monde presque indifférent, sous les yeux des nations amies qui n'auraient qu'un mot à dire, qu'un signe à faire pour arrêter des torrents de larmes et des fleuves de sang ! Toutes les races civilisées devraient bondir d'indignation et se dresser contre les bourreaux, car, pour apprécier de tels procédés, on n'a point à tenir compte des alliances ou des sympathies provoquées par le duel aussi désastreux que criminel de notre époque : il suffit d'appartenir à la famille humaine et de croire que jamais n'a été abrogée la catégorique défense promulguée jadis sur le mont Sinaï : *Non occides* (Exod., XX. 13). De même que, dans une localité, chacun frémit à la nouvelle d'un meurtre, ainsi, dans l'univers entier, quiconque a une conscience et un cœur devrait le prouver en maudissant la barbarie d'un Etat qui a voué à la destruction des troupeaux d'infortunés. Gouvernements capables d'agir, parlements établis pour exprimer une opinion, journaux honnêtes et indépendants, associations chrétiennes pour lesquelles la charité est la vertu fondamentale, voilà surtout ceux qui ont le devoir de faire entendre une clameur de protestations, car, en des heures si tragiques, leur silence ne saurait être ni compris ni justifié. Dans la presse catholique, en particulier, aucune feuille ne doit être muette, car aucune ne peut prétexter qu'elle ignore ou qu'elle est neutre. En présence d'un assassin et de sa victime innocente, la neutralité est un crime !

Depuis presque quatre ans, l'opinion publique est absorbée avant tout par les drames qui se jouent sur les champs de bataille. Cependant quelques observateurs ne perdent pas de vue le martyre de la race arménienne et ils jettent à travers le monde un cri d'angoisse et un appel désespéré.

Voici un socialiste indépendant, le député Ledebour, qui, en plein Reichstag, a osé, le jour où l'on discutait le traité de paix de Brest-Litovsk, apostropher ainsi ses collègues formant la droite de la Chambre :

« Il est à ma connaissance que les Arméniens ont eu recours, non seulement à notre parti, mais encore aux autres groupes de cette Chambre, qui sont particulièrement fiers de leurs croyances chrétiennes et pourtant demeurent indifférents devant l'éventualité de la suppression des Arméniens chrétiens par les troupes musulmanes poussées par la haine religieuse. Aucun de vous n'a élevé la voix. Aussi, nous proclamerons bien haut que l'extermination éventuelle du peuple arménien *implique la connivence du gouvernement allemand*... Mon appel aura-t-il un effet quelconque auprès de ce gouvernement? Les expériences que j'ai faites jusqu'ici m'autorisent à en douter fortement. »

Voici un diplomate, Henry Morgenthan, le dernier ambassadeur américain à Constantinople, longtemps bien placé et bien documenté pour connaître la tragédie dans toute son affreuse réalité ; il a donc dressé, avec preuves à l'appui, un formidable réquisitoire. Un curieux, l'ayant parcouru, en a gardé cette vision macabre :

« On y voit passer des cortèges de femmes et d'enfants en pleurs, sanglants des coups déjà reçus, marchant au supplice. On y respire une atmosphère empuantie par l'odeur fade des plaques de sang, par l'odeur âcre des corps calcinés. Partout des villages en feu ! Partout des cadavres entassés !... Les tortures du moyen-âge sont dépassées, si l'on peut dire. A Mamouret-ul-Asiz, durant deux mois, les Arméniens furent maltraités avec sauvagerie : des pieds, des mains, des membres déchirés étaient cloués sur des planches. On arrachait aux victimes les doigts et les ongles, la barbe et les sourcils ; on les ferrait à clous comme des chevaux ; d'autres étaient pendus dans les latrines, les pieds en l'air et la tête en bas... Afin que la population du dehors n'entendît pas les cris d'agonie des victimes, des hommes se tenaient autour des prisons où ces atrocités étaient perpétrées et battaient du tambour ou faisaient retentir des sifflets. Les femmes des Kurdes venaient avec des couteaux pour massacrer les Arméniens. »

Voici, en Hollande, une courageuse Ligue des pays neutres qui veut prendre « la défense du droit des gens » et qui s'adresse directement « au peuple allemand » comme pour lui signaler du doigt la nouvelle faute commise. Après avoir rappelé que plus d'un demi-million d'Arméniens périrent en 1915, et que 200.000 environ se réfugièrent sur le sol de la Russie, ce document continue ainsi :

« C'est ce territoire-là qui, du consentement de votre gouvernement et du gouvernement autrichien, vient d'être cédé à la Turquie. Déjà les armées tur-

ques ont fait leur entrée dans les régions occupées naguère par les Russes. Déjà les massacres et les atrocités ont repris à Trébizonde, à Sansoum, à Céfra et ailleurs. Jamais traité de paix entre nations civilisées n'a consacré des infamies comparables aux stipulations du traité de Brest-Litovsk donnant aux Turcs les provinces russes de Kars, Batoum et Ardahan et livrant ainsi à une mort certaine et aux pires supplices des milliers d'êtres humains sans défense. »

Un autre témoin très digne de confiance, c'est Mgr Charmetant, chanoine de Carthage, directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient. Lui aussi, dans son *Bulletin,* raconte les exploits du fanatisme musulman et croit à la volonté bien arrêtée des Turcs de supprimer toute trace de la nation arménienne. Plus de 800.000 ont succombé, les autres ne doivent pas être épargnés. La menace pour les survivants est si sérieuse et si imminente qu'un Arménien, dont le père, la mère, un frère et deux sœurs avaient été égorgés l'an dernier, disait récemment : « Quand l'heure fatale sonnera, le devoir des hommes est très simple : noyer leurs femmes et leurs enfants, puis se défendre comme des chiens enragés ! »

Et l'on prétend que nous vivons dans un siècle de civilisation et de culture ! Ironie ! En réalité, c'est toujours le duel entre Mahomet et le Christ, entre le Croissant et la Croix ! Il faudrait une nouvelle journée de Lépante, mais où est Don Juan d'Autriche ? »

Les Evénements

La Guerre Européenne

Succès italien en Albanie

Démission de von Kühlmann

La Situation

Les Italiens ont réalisé un sérieux succès en Albanie, faisant 1300 prisonniers et gagnant un terrain notable.

Des fronts aucune nouvelle très importante. Le télégraphe signale cependant quelques opérations de détail qui ont valu aux Français des gains de terrain appréciables et bon nombre de prisonniers, tant sur les deux rives de la Somme qu'au sud de l'Aisne et entre Montdidier et l'Oise (sud-ouest de Noyon).

Sur la Brenta et dans la zone du Grappa, les Italiens sont en fort bonne posture et ont récupéré plusieurs localités perdues au cours de l'offensive autrichienne.

Il résulte des dépêches transmises par les agences Havas et Wolff qu'à la suite de l'assassinat du comte Mirbach, des combats ont eu lieu à Moscou entre socialistes-révolutionnaires de gauche, qui ont inspiré l'attentat, et bolcheviki ; ces derniers auraient pour le moment étouffé la révolte. Selon les journaux allemands, le gouvernement de Berlin aurait décidé d'exiger l'application de mesures rigoureuses « contre les auteurs des intrigues ourdies par les Etats de l'Entente » et le gouvernement de Moscou aurait affirmé que ces mesures seraient prises.

Une dépêche laconique de Pretoria nous apprenait l'autre jour que le général Botha a adressé aux peuples du Sud-Africain une proclamation les mettant en garde contre les intrigues étrangères visant au renversement du gouvernement. L'information n'en dit pas plus, mais on devine ce qu'il faut entendre par ces « intrigues étrangères ». Tout au début de la guerre, l'Allemagne avait cherché, sans succès notable d'ailleurs, à fomenter une insurrection parmi certains milieux boers. Les quelques bandes qui inquiétèrent le veldt furent promptement dispersées. Attentive à découvrir le défaut de la cuirasse de ses adversaires, l'Allemagne semble donc n'avoir pas perdu tout espoir de trouver une seconde Irlande dans ce qui fut l'Orange et le Transvaal. La presse d'outre-Rhin assure que la situation y est grave et que Botha ne parvient qu'à grand'peine à empêcher une levée d'armes. Le gouvernement de Londres a, dit-elle, mécontenté les éleveurs de moutons en fixant trop bas le prix de la laine. Le commerce sud-africain souffre du manque de bateaux et la réquisition des navires hollandais a indigné l'opinion publique. Enfin, la population considère d'un très mauvais œil la pression faite en vue d'introduire le service militaire obligatoire. Nous rapportons ces indications sans y ajouter de commentaires. La proclamation de Botha atteste, en tout cas, qu'une crise sévit dans l'Afrique australe.

Succès italien en Albanie

(Communiqué italien) :

Notre action, entamée à l'aile gauche, après une préparation de feu à laquelle participèrent efficacement les monitors de la marine britannique, continue. L'infanterie partant de la Basse Vojusa a purgé d'ennemis, après une âpre lutte, les hauteurs entre Levani et le monastère de Posani, pendant que la cavalerie, passant entre les pentes occidentales de la Malakastra et la mer, s'élançait hardiment sur les arrières de l'ennemi et coupait à Metani les ponts sur le Semeni. La localité de Bieri est tombée entre nos mains.

Au centre, les très fortes positions de Cafa, Glava et de Corocoff, défendues avec acharnement par l'ennemi, sont en notre possession. A la tête du Tornorica, nous nous sommes emparés de la hauteur disputée de Cafa Devris.

Nos aéroplanes et les britanniques ont prêté un précieux concours à la lutte. Le nombre des prisonniers s'est élevé à plus de 1300. On signale la capture de canons et de mitrailleuses en nombre indéterminé et d'un important butin.

La démission de M. de Kühlmann

Une grosse nouvelle politique ce matin.

Von Kuhlmann, le ministre allemand des affaires étrangères, a offert sa démission à l'empereur qui l'a acceptée.

Son successeur a été désigné en la personne de l'ambassadeur actuel à Christiana, von Hintze. La décision définitive n'a néanmoins pas encore été prise.

Commentant cette démission, la *Gazette de Francfort* écrit :

« Il est nécessaire et urgent que le chancelier de l'empire fasse au Reichstag des déclarations catégoriques sur les véritables causes de la démission. Il dépendra des déclarations du gouvernement de savoir si la majorité actuelle du Reichstag continuera à appuyer le gouvernement.

La démission du secrétaire d'Etat sera saluée chez nos ennemis comme un signe que l'Allemagne ne veut pas de la paix telle que M. de Kuhlmann la définissait. Cette impression pourrait être un sérieux obstacle sur le chemin de la paix. Ce qui pourrait écarter cet obstacle c'est que le gouvernement expose clairement devant le Reichstag qu'il continuera malgré tout à poursuivre une politique droite et raisonnable de conciliation et qu'il est en mesure de le faire.

La guerre civile à Moscou

Socialistes-révolutionnaires en fuite

Des troubles assez graves semblent avoir suivi, à Moscou, l'assassinat de Mirbach.

Un radio-télégramme envoyé de Moscou le 8 juillet dit que les socialistes-révolutionnaires de gauche ont reconnu être les instigateurs de l'assassinat de l'ambassadeur allemand. Leurs représentants sont cernés dans le théâtre où ils sont arrêtés. Dans différents quartiers de la ville, des combats des révolutionnaires ont eu lieu contre les bolchevikis. Jusqu'ici, ces combats paraissent tourner en faveur des bolchevikis. Tous les membres de l'ambassade d'Allemagne sont indemnes, ainsi que les autres représentants des autorités allemandes.

D'autre part, le 6 juillet à 23 heures, un autre radio-télégramme émis à Moscou disait que le télégraphe était occupé par les bandes contre-révolutionnaires. Un avis disait de ne pas ajouter foi aux télégrammes qui seraient envoyés après 1 heure de la nuit. D'après un second avis, on pouvait ajouter foi aux télégrammes signés Trotzky, Lénine et Sverdloff. Le lendemain, à 6 h. 51, la T. S. F. transmettait de Moscou que le télégraphe avait été arraché des mains des contre-révolutionnaires. La révolte serait liquidée. Les socialistes-révolutionnaires sont en fuite.

Nouvelles Etrangères

L'effet des bombardements de Paris.

Le *Temps* fait le bilan des bombardements aériens et des bombardements par les canons à longue portée effectués par les Allemands sur Paris et la banlieue. C'est le 30 janvier que commença l'ère des bombardements sérieux par les avions et ce n'est que le 23 mars que les canons à longue portée complétèrent l'œuvre des gothas.

Le premier raid important que les Allemands réussirent fut celui qu'ils exécutèrent dans la nuit du 30 au 31 janvier qui tua 55 personnes et en blessa 203.

Jusqu'au 30 juin dernier, on compte 20 incursions de gothas suivies d'effets, 5 fausses alertes et 39 jours de bombardements par les canons à longue portée. Si l'on totalise le chiffre des tués et des blessés fournis par les communiqués officiels, on atteint pour la période du 1er janvier au 30 juin 141 tués et 432 blessés. Mais il convient de noter que dans ce total ne sont pas comprises les victimes qui succombèrent à leurs blessures, ni les 66 personnes qui ont péri le 11 mars étouffées par la foule à la suite d'une panique à l'entrée d'un refuge du métropolitain.

Le nouveau régime en Turquie.

L'agence Milli annonce officiellement que le sultan maintient le grand vizir Talaat et le cheikh-ul-islam Kiazim à leur poste. Le grand vizir a publié une lettre ministérielle, d'après laquelle le cabinet Talaat demeure sans changement.

Un rescrit, adressé au grand vizir et au cheikh-ul-islam concernant les désirs du sultan relativement à la politique générale, a été lu hier après-midi à la Porte.

Nouvelles Suisses

Les grèves en Suisse

Des bagarres à Bienne

La grève générale a commencé à Lugano lundi matin. Tous les magasins étaient fermés. Les ouvriers du service du gaz, de l'électricité et des eaux y participaient. A 10 heures, les grévistes ont organisé un cortège de 900 personnes et fait une manifestation devant la tannerie suisse et la scierie Mummenthaler où le travail continuait. La cour de l'Hôtel-de-Ville était occupée par une compagnie du bataillon 3 de carabiniers (Berne). Les grévistes ont protesté contre l'emploi de la troupe pour maintenir l'ordre.

Un arrangement est intervenu dans quelques industries, mais la grève n'en est pas moins presque générale. Les grévistes réclament entre autres choses la revision des conditions d'alimentation ; ils demandent que les rations de pain, de lait et de riz soient augmentées pour la classe ouvrière et diminuées pour les autres classes ; que les confiseries soient fermées et les hôtels exclus de la répartition des marchandises monopolisées.

Lundi soir, à Bienne, les « jeunes-socialistes » ont organisé une « démonstration de la faim ». Ils ont demandé à la municipalité, qui siégeait à ce moment, de recevoir une délégation. La séance a été troublée par des cris et des coups de sifflet. Les pompiers ont mis les hydrants en action, et la police est intervenue, mais elle n'a pas réussi à disperser les manifestants, de sorte qu'il a fallu recourir à l'aide de la troupe. L'hôtel de Ville a été bombardé à coups de cailloux et plusieurs personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. La troupe a été contrainte d'intervenir à diverses reprises ; des renforts de troupes ont été demandés au dehors.

D'après les derniers renseignements, il y aurait eu des morts.

Sur la route du Canal, une déménageuse remplie de pommes de terre destinées au ravitaillement communal a été pillée, un chariot d'hydrant jeté dans le canal. Plusieurs des manifestants arrêtés ayant été conduits dans l'école Dufour, les manifestants se transportèrent devant ce bâtiment, où des coups de feu partirent de nouveau. Vers 2 heures, le calme était rétabli.

Pendant les désordres et au cours de la matinée d'aujourd'hui encore, la police a procédé à de nombreuses arrestations et interrogatoires. Ils ne sont pas terminés à l'heure qu'il est. Presque aucun des agents de police et pompiers n'est complètement indemne. Deux des manifestants seraient grièvement blessés.

Ce matin, à 10 h. 50, le général est arrivé à Bienne pour se renseigner sur ces incidents. Le commandant de la brigade de montagne 3 a adressé à la population un appel dans lequel il interdit les réunions.

— Le personnel du chemin de fer Arth-Righi s'est mis en grève pour des questions de salaire. Il demande un salaire minimum de 180 fr. par mois et 20 fr. de supplément de renchérissement. Cette demande n'a pas été acceptée par l'administration. Sur vingt-quatre employés que compte l'entreprise, deux seulement ont continué leur service.

Un commissaire de l'alimentation.

De la *Gazette de Lausanne :*

Le Conseil fédéral s'est occupé pendant ses trois ou quatre dernières séances d'un projet dont on parlait avec une certaine réserve et au sujet duquel on semblait particulièrement désireux d'éviter des publications prématurées dans la presse. Un journal bâlois, en publiant la chose, vient délier ceux qui se croyaient tenus à une certaine discrétion.

Il s'agit de créer un commissaire général de l'alimentation, qui concentrerait entre ses mains tous les services du ravitaillement, transports par terre et par mer y compris et serait directement subordonné au Conseil fédéral. Il assisterait aux séances du gouvernement avec voix délibérative et exposerait aussi devant les Chambres les questions de son ressort.

Les services du ravitaillement sont actuellement partagés entre les Départements militaire et de l'économie publique. Le premier s'occupait notamment des denrées monopolisées, dont les principales sont le blé, le sucre et le riz, produits qui ont été rationnés en temps utile et dont la répartition s'est effectuée d'une manière rationnelle et prudente.

Contre la publicité criminelle.

L'Association de la Presse vaudoise a tenu samedi après-midi, à Lausanne, sa 18e assemblée générale annuelle.

M. le Dr Rossier, professeur à l'Université de Lausanne et directeur de la Maternité, a fait un émouvant exposé sur la question des annonces criminelles qui infestent la quatrième page de certains journaux romands. Il s'agit, comme on le devine, de la publicité de ces officines qui travaillent impunément chez nous à populariser les exécrables pratiques qui font les nations stériles.

Une discussion a eu lieu à ce sujet, à laquelle ont pris part MM. le conseiller d'Etat Cossy, Capt, procureur général, Dr Delay, chef du service sanitaire cantonal, Paul Rochat, président de l'As-

---

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

43

JOSELINE

par

Edouard Delpit

Emile ouvrit un registre et, faisant courir son doigt le long d'une page :

— Voyez plutôt : « 21 avril, Richard Fermann, pension mensuelle, 2.000 francs ». 21 avril, c'est le jour où vous avez eu la douleur d'enterrer madame votre mère. Or, nous sommes le 9 mai.

Le baron commença par glisser billet et rouleau en ses poches, puis il s'assit dans un fauteuil et croisa les jambes.

— Gouraud, vous êtes un caissier modèle.

— Très flatté...

— Je ne me leurre pas de l'espoir de vous amener à transgresser vos ordres, comme vous dites. Mais, en plus du cassier, il y a en vous l'ami de mon oncle.

— Dévoué jusqu'à la mort.

— L'ami peut faire ce à quoi le caissier a raison de se refuser. Le voyage de San Francisco ne durera pas plus de deux mois. Une dizaine de mille francs me suffiront d'ici là.

— Peste ! vous avez un bel appétit.

— Alors, l'ami de mon oncle, dévoué jusqu'à la mort, refuse de me prêter cette bagatelle ?

— De la façon la plus catégorique, mon cher monsieur Richard.

— Je m'en souviendrai, mon cher monsieur Gouraud... Alors veuillez me dire qui mon oncle a chargé de ses affaires d'intérêt en son absence.

— Mais moi, vous vous en doutez bien.

— En ce cas, je désire savoir où en est le règlement de la succession de ma mère.

— Rien de plus simple. Madame votre mère avait reçu en dot de monsieur Thénissey, son frère, deux cent mille francs. Ce capital, par suite de certaines opérations de Bourse auxquelles de son vivant s'est livré monsieur Fermann, votre père, a totalement disparu. Vous sentez dès lors à quoi se réduit la succession. Le règlement n'est pas difficile.

— Quoi ! pas le moindre reliquat ?

— Pas le moindre. Ou plutôt, je me trompe, il y en a bien un.

— Ah ! vous voyez.

— Mais il se chiffre par une créance assez forte de monsieur Thénissey sur vous, si, bien entendu, vous ne renoncez pas à la succession de madame votre mère. Monsieur Thénissey, au décès de monsieur Fermann, a payé des dettes montant à la somme exacte de soixante-dix-neuf mille quatre cent vingt-sept francs. Je vous fais grâce des centimes.

Richard était atterré. Comment allait-il faire ? Plus de ressources, plus d'argent, plus même d'espérance d'en avoir avant le retour de M. Thénissey. Et dire que dans ce coffre-fort il y avait des mille et des mille !

Etagés les uns sur les autres, il apercevait les rouleaux innombrables, les liasses de billets.

Entre cette fortune et lui, pas d'obstacle, hors ce vieux bonhomme de caissier. Si l'on pouvait le supprimer, celui-là !...

Des appétits de vol, de meurtre au besoin, lui venaient. En entrant tout à l'heure, il avait refermé la porte qui faisait communiquer la caisse avec les bureaux.

Aucun des employés ne le soupçonnerait dans le cas où, par exemple, une brusque attaque d'apoplexie, une rupture d'anévrisme foudroierait Gouraud à l'improviste.

Que fallait-il pour se débarrasser du gêneur ? Un simple coup de pouce l'étranglerait net. Puis, en deux secondes, une jolie quantité de liasses bleues passerait du coffre-fort dans des poches discrètes.

Et, la rafle exécutée, on appellerait au secours, on crierait à l'accident... le diable lui-même n'y verrait que du feu.

Tandis que ces estimables réflexions lui traversaient la cervelle, des pensées sans doute pareilles hantaient l'esprit de Gouraud.

Le caissier poussa la lourde porte du coffre-fort, tourna les boutons de cuivre dont les lettres juxtaposées formaient le mot magique d'ouverture, et s'assit tranquillement en face de Richard.

Le baron ne sourcilla point. Une nouvelle combinaison lui était apparue. Il affecta une sérénité complète.

— En vérité, dit-il, je joue de malheur. Soit ! j'attendrai le retour de mon oncle.

— C'est le plus sage, observa Gouraud.

— Donc, au revoir.

— Au revoir.

Le jeune homme descendit rapidement l'escalier des bureaux et sauta en voiture après avoir jeté à haute voix, de façon à être entendu si l'on écoutait, cet ordre :

— A l'hôtel !

Les deux chevaux allongèrent leur trot vigoureux dans la direction de Paris. Au bout de cinq cents mètres, Richard commanda de stopper, et, mettant pied à terre :

— Allez m'attendre, dit-il, au cocher, devant une auberge que vous trouverez un peu plus loin sur la route. Elle a pour enseigne : **Au rendez-vous des bons garçons.**

Quelques minutes après, il franchissait le seuil de la villa des Forges, dont son passe-partout lui livra l'accès.

Tout droit, il monta dans la chambre de sa mère. Aucune émotion ne l'agitait, aucun souvenir de pieuse tendresse, en revoyant les lieux pleins encore de celle qui les habitait naguère.

Tout y était resté dans l'ordre et à la place accoutumée, les meubles, les bibelots, les riens dont s'entourait madame Fermann. Ainsi l'avait voulu Césaire.

Richard était au courant des habitudes maternelles. Il ouvrit l'armoire à glace dont on n'avait pas retiré la clef, souleva des piles de linge et dans un recoin, de lui bien connu, trouva ce qu'il cherchait. C'était, presque microscopique, une clef en or.

(A suivre)

sociation de la Presse suisse, Virgile Rossel, juge fédéral, Eugène Monod, Arnold Bonnard, etc.

La résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« L'Association de la Presse vaudoise, réunie en assemblée générale le 6 juillet, à Lausanne, après avoir entendu les exposés de M. le Dr Rossier, professeur d'obstétrique à l'Université, et médecin chef de la Maternité de Lausanne ; de M. le conseiller d'Etat Cossy, chef du département de justice et police ; de M. Capt, procureur général du canton de Vaud, et de M. le Dr Delay, chef du service sanitaire cantonal, et après une discussion nourrie, considérant le grave danger que font courir à la population et à notre pays les annonces signalées comme dangereuses au cours de l'assemblée, recommande aux journaux, de la façon la plus instante, de refuser l'insertion de telles annonces ; elle invite son comité à prier les associations cantonales de presse, l'Association de la Presse suisse et la Société suisse des éditeurs de journaux, de prendre une décision analogue. »

Il y aurait un moyen radical d'en finir avec cette peste : ce serait que les pouvoirs publics interdisent cette publicité malfaisante, aussi contraire aux intérêts du pays qu'à la morale. Mais aucun gouvernement n'a encore eu ce courage ; on subventionne la lutte contre le goître, mais on laisse libre jeu à une propagande qui s'attaque aux sources mêmes de la vie.

En attendant, félicitons nos confrères de la presse vaudoise de montrer aux autorités quel serait leur devoir.

La culture de blé pour la Suisse en sol étranger.

Il faut remarquer que le Conseil fédéral, à la suite de l'acceptation du postulat de M. Rochaix, a autorisé le Département de l'économie publique à entrer en relations avec les gouvernements intéressés au sujet de la possibilité de cultures de blé et d'autres produits du sol pour le compte de la Confédération dans certains territoires étrangers.

M. Rochaix a été désigné par le département pour se rendre à Paris afin de s'entendre avec le gouvernement français sur le projet qui demande naturellement la solution de questions de droit public et de droit international. Il n'est pas exact que dans le voyage de M. Rochaix il soit spécialement question du Maroc. La question sera traitée d'une manière générale et l'on devra savoir quelle attitude la France prendra vis-à-vis du projet. Il est inexact également que l'on projette une émigration proprement dite de Suisses au Maroc ou dans un autre territoire. Les Suisses prendront simplement la direction de semblables colonies agricoles où le travail sera exécuté par des indigènes.

Les vols à Zurich.

Dans l'établissement de bains de la place Burkli, un voleur inconnu, après avoir volé un ticket de dépôt dans les habits d'un baigneur, sujet autrichien, s'est fait délivrer à la caisse le portefeuille de ce dernier contenant 17 billets de 1000 couronnes, 6 de 100 couronnes, 7 de 1000 fr., 8 de 100 fr., un chronomètre, un bracelet avec monogramme et un porte-monnaie contenant une somme importante.

— Au théâtre Corso, on a volé à un artiste, dans ses pantalons qu'il avait suspendus au vestiaire, une bague de 3500 fr., une épingle en or et une bourse contenant une somme importante.

Le « Landovery Castle ».

Un communiqué de la légation britannique annonce que le ministre du Royaume-Uni a été chargé par son gouvernement d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur le torpillage le 27 juin du vaisseau hôpital *Landovery Castle* par un sous-marin allemand et sur les circonstances dans lesquelles ce torpillage a été commis.

L'attention du Conseil fédéral a été attirée en outre sur les faits suivants : C'est la quatrième fois cette année que les sous-marins allemands attaquent sans donner aucun avertissement. Dans les trois cas précédents le gouvernement allemand a tout simplement nié ; dans le cas présent, cela ne lui a pas été possible, puisque le sous-marin a été vu et que les survivants se sont entretenus avec son équipage.

Ces attentats ont été tous perpétrés dans des eaux au sujet desquelles le gouvernement allemand avait donné, par écrit, à l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, le 17 octobre 1917, des assurances solennelles, réitérées dès lors, portant que dans les eaux dont il s'agit, les navires hôpitaux seraient traités conformément aux conventions de La Haye.

Concours individuels fédéraux de gymnastique à Berne, 21 juillet 1918.

Grâce à la bienveillance des autorités militaires bernoises, les concours pourront avoir lieu sur la place située au sud-est de la caserne. Elle peut être atteinte facilement par le tramway (arrêt place Breitenrain, ligne 3, disque blanc). En cas de pluie les concours aux nationaux et aux exercices populaires auront lieu dans les deux grands manèges situés près de la caserne, tandis que le concours aux engins aura lieu dans les deux salles de gymnastique du Spitalacker tout près de la caserne. Les gymnastes participant aux concours et n'habitant pas Berne prendront leurs repas à la cantine de la caserne. Le dîner servi à discrétion et se composant de soupe, viande, légumes et de deux décis de vin, coûtera fr. 3.20, le petit déjeuner fr. 1.30 et la collation 70 cts. (pain et fromage ou saucisson sans boisson.). Ces repas peuvent être pris aussi par les gymnastes-spectateurs, mais il est nécessaire qu'ils soient commandés et payés jusqu'au 10 juillet au plus tard.

Les gymnastes devront emporter avec eux leurs cartes de pain, de graisse et éventuellement de fromage. Sur demande à faire jusqu'au 10 juillet, le comité d'organisation met à la disposition des gymnastes prenant part aux concours et obligés de loger à Berne de samedi à dimanche ou de dimanche à lundi, des campements dans la caserne et dans les écoles des environs (paille et deux couvertures) au prix de fr. 1.20.

Poignée de petits faits

Des informations japonaises présentent la situation des Bolchéviks en Sibérie comme critique. Les Tchéco-Slovaques à Wladivostok sont au nombre de 15.000. Ils administrent la ville, remplaçant les autorités bolchéviks internées.

— La Cour d'Assises de Genève a condamné chacun à six ans de prison, les nommés Billeter, Zurichois, et Boshardt, Zugois, qui avaient tenté d'étrangler Mme Vve Perrier, épicière, à la rue des Corps-Saints. Le vol était le mobile de cette agression.

— Un contre-sous-marin français jaugeant 152 tonnes, d'un nouveau modèle, vient d'être lancé pour la première fois par les chantiers d'Etat de la Seine, à Paris. Il fait partie d'une série qui sera rapidement complétée. Le ministre de la marine et plusieurs amiraux assistaient au lancement.

— L'Assemblée des éditeurs de journaux bernois a décidé, vu la hausse des prix du papier et de toutes les matières premières, ainsi que l'augmentation des salaires, d'élever le prix de l'abonnement des journaux à partir du 1er juillet de 10 pour 1000 pour les journaux paraissant d'une à trois fois par semaine, et de 15 pour 100 pour les quotidiens.

— Devant la cour pénale fédérale siégeant à Lausanne lundi et mardi, a comparu le journaliste italien Francesco Perri, directeur du *Document*, fixé à Genève, accusé d'outrage envers le peuple et le souverain allemands à la suite de deux articles publiés dans le *Document* du 11 novembre 1917. Perri a été condamné à quinze jours de prison, à faire à Genève, 200 fr. d'amende, à la confiscation du numéro en question du *Document*, à un émolument de justice de 100 fr. et aux frais de la cause.

— Le Conseil fédéral a accepté aujourd'hui, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Staeger, directeur général des Postes. M. Staeger était depuis 52 ans au service de l'administration des Postes. Il est âgé de 69 ans. Sa démission a été dictée par des raisons d'âge et de santé.

— Un décret défend la sortie du royaume italien des billets de banque et de toutes sortes de chèques en lires italiennes. Les voyageurs se rendant à l'étranger ne pourront pas emporter plus de 500 lires italiennes.

Nouvelles Locales

L'épidémie de grippe

Il résulte de l'enquête ordonnée par le département de l'intérieur vaudois (Service sanitaire, Dr Delay, et Service d'hygiène de l'Université, M. le prof. Galli-Valerio) que l'épidémie qui sévit actuellement dans certaines parties du pays et qui menace de s'étendre, appartient aux affections grippales. Il s'agit d'une pandémie analogue à celle de l'hiver 1889-90.

Ce qui caractérise l'épidémie actuelle, c'est son apparition pendant la saison chaude et le fait qu'elle frappe de préférence, pour le moment du moins, les hommes entre 20 et 40 ans.

Les cas graves représentent le 3 à 5%. Les complications sont surtout de nature pulmonaire (broncho-pneumonie). Dans les cas mortels, on remarque un affaiblissement graduel du cœur. La maladie est très contagieuse ; la transmission s'opère d'homme à homme par l'intermédiaire des malades ou des convalescents porteurs de germes. Les malades crachant peu ou pas du tout, les gouttelettes de salive, paraissent être la cause principale d'infection. Les cas graves ou mortels ont été observés principalement dans la troupe, dans les agglomérations ou dans les maisons où les habitants vivent en promiscuité et dans des conditions d'hygiène défectueuses. La maladie ne confère pas d'immunité ; il importe donc que les convalescents évitent le surmenage, les écarts d'hygiène ou la réinfection.

Nous ne possédons pas un remède spécifique (vaccin). Nous ne pouvons pas non plus par des mesures administratives seules enrayer l'épidémie étant donné le mode de propagation et le danger évident des porteurs de germes. Il est recommandé aux populations de se conformer aux règles suivantes qui peuvent dans une très large mesure diminuer les dangers de l'épidémie :

Les malades seront le plus possible isolés ou ne recevront que les visites indispensables. Ils seront traités autant que faire se pourra dans des locaux spacieux et bien aérés, car l'encombrement augmente d'une façon très sensible la contagiosité et la virulence et spécialement le danger des complications pulmonaires. Les malades se conformeront strictement aux instructions du médecin pour ce qui concerne le traitement et la désinfection. Celle-ci sera de rigueur après tous les cas à complications graves.

Les mesures de protection consistent en soins de propreté réguliers de la bouche et des voies supérieures au moyen de solutions antiseptiques légères (spécialement à base de formol), à la propreté rigoureuse des mains et du visage et à l'abstention de tout rapport inutile avec des malades ou convalescents. Les lieux publics et les assemblées de toute nature sont les centres les plus dangereux de contagion, car des personnes en apparence indemnes peuvent être porteurs de germes. Il est encore recommandé aux personnes qui se sentent malades ou aux convalescents de s'abstenir de voyager, car les cas de maladie légère sont aussi contagieux que les cas graves.

Dans les localités où surviennent des cas graves, les autorités veilleront à rendre possible leur isolement et leur traitement régulier. Ces mesures seront appliquées essentiellement aux personnes qui ne peuvent recevoir chez elles les soins nécessaires ou qui vivent dans des locaux encombrés. Le corps médical est prié de noter toute observation utile touchant le mode de propagation, le genre des complications et la durée de l'incubation.

Il est rappelé que, dans la Confédération suisse, les autorités sanitaires sont les autorités communales.

La question des frais ne doit pas arrêter l'exécution des mesures reconnues urgentes. Cette question sera réglée ultérieurement. Ces mesures seront ordonnées par les médecins traitants.

Où en est-elle ?

La grippe continue en Valais, atteignant tous les âges mais, heureusement, sans faire de cas mortels. Il y a beaucoup de malades, surtout dans les agglomérations. Ainsi, dans les mines de charbon de Dorénaz, il y a de nombreux grippés.

D'autre part, on annonce la mort d'un jeune soldat, nommé Claivaz, originaire de Nendaz et appartenant au régiment d'infanterie de montagne 6. Le défunt s'était marié peu de temps avant son service. Son corps a été ramené à Sion dimanche soir.

D'autres sont très souffrants. On craignait ces jours pour la vie de trois. Ils vont beaucoup mieux à cette heure.

A la Chaux-de-Fonds, dans certains ateliers, c'est par douzaines que les cas éclatent, presque simultanément. Il en est d'autres absolument indemnes. L'Hôpital est très éprouvé. Vingt-cinq Sœurs, internes, infirmiers, garde-malades sont à plat de lit. Journellement y arrivent des soldats valaisans de l'infanterie de montagne, de jeunes hommes entre vingt et trente ans. La plupart sont gravement frappés. Ce matin, on en signale au moins huit dont l'état de santé est alarmant. Un encore est décédé dans la journée.

Dans le civil, grâce à l'activité incessante du corps médical, les cas graves sont rares. On signale cependant une jeune fille d'une douzaine d'années, morte de la « dingue » au bout de trois jours de terribles souffrances, après sa rentrée d'une course scolaire.

La caserne de Colombier, qui abrite une école de recrues, signalait ce matin, officiellement, 350 malades, tous des cas bénins, sauf un soldat, évacué à Neuchâtel. Une des casernes a été transformée en infirmerie ; les samaritains de l'endroit sont mobilisés d'office.

Les classes sont fermées à Colombier, tout comme chez nous, depuis hier. On ne les rouvrira pas avant la rentrée d'automne. Les vacances sont ainsi avancées de quinze jours.

La « grippe espagnole » a fait son apparition à Genève. Les cas sont excessivement nombreux ; mais jusqu'à présent elle présente en général peu de gravité. L'école de recrues actuellement en caserne a 80 hommes qui ont dû être transportés à l'hôpital.

Etat sanitaire du Régiment 6

On nous téléphone à la dernière heure :

Pour renseigner les populations valaisannes de l'état sanitaire du Régiment 6, voici la situation à ce jour, soit mercredi à midi :

Le gros du Régiment se trouve toujours à Fribourg. Il y a 800 grippés dont une partie de convalescents. 2 cas seulement inspirent de l'inquiétude sans être désespérés. En somme, la grippe présente un caractère moins grave à Fribourg que dans d'autres localités.

Environ 450 hommes du régiment sont au centre d'instruction, près de St-Imier, Jura-Bernois. Les grippés y sont assez nombreux.

Dans le canton de Neuchâtel, on signale jusqu'ici cinq décès. A La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Neuchâtel, l'épidémie paraît plus sérieuse, sans cependant revêtir un caractère extraordinaire de gravité.

A l'hôpital d'étapes de Soleure, on signale deux décès de soldats qui y avaient été évacués le premier jour de la mobilisation.

Voilà la situation sanitaire exacte du Régiment 6. Comme on le voit, il n'y a pas d'inquiétude exagérée à avoir. L'épidémie suit son cours, mais ne tardera pas à commencer une courbe descendante.

Représentation proportionnelle

La votation populaire sur la demande d'initiative proportionnaliste a été fixée au dimanche 13 octobre prochain.

Cette initiative, revêtue de 122.080 signatures, date de 1913 ; elle a la teneur suivante :

L'article 73 de la constitution fédérale est abrogé ; il est remplacé par l'article ci-après :

« Les élections pour le Conseil national sont directes. Elles ont lieu d'après le principe de la proportionnalité, chaque canton ou demi-canton formant un collège électoral.

« La législation fédérale édictera les dispositions de détail pour l'application de ce principe ».

Cette demande a été, conformément aux prescriptions légales, soumise à l'Assemblée fédérale.

Celle-ci a pris, le 20 juin 1918 l'arrêté suivant :

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

Vu le message du Conseil fédéral du 16 mars 1914 ;

D'accord avec la proposition du Conseil fédéral ;

En application des articles 8 et suivants de la loi fédérale du 27 janvier 1892 concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiative populaire et les votations relatives à la revision de la constitution fédérale,

décrète :

—L'initiative populaire visant l'article 73 de la constitution fédérale (élection proportionnelle du Conseil national) est rejetée ; elle sera soumise au vote du peuple et des cantons sans contre-projet de l'Assemblée fédérale et avec avis de rejet.

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 19 juin 1918.

Le président : H. CALAME.
Le secrétaire : SCHATZMANN.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats :

Berne, le 20 juin 1918.

Le président : H. BOLLI.
Le secrétaire : DAVID.

Les conseils législatifs de la Confédération proposent donc au peuple de rejeter la demande d'initiative.

Les électeurs qui veulent modifier la constitution fédérale dans le sens proposé par la demande d'initiative doivent voter « Oui » ; les électeurs qui veulent au contraire rejeter la demande d'initiative, ainsi que le propose l'Assemblée fédérale, doivent voter « Non ».

Théâtre de St-Maurice "Athalie,,

La dernière représentation d'*Athalie* aura lieu dimanche prochain, le 14 juillet, jour de clôture officielle du Collège de St-Maurice.

La « grippe espagnole » qui avait fait ses ravages aussi parmi les acteurs et chanteurs a empêché la direction du Collège de satisfaire les vœux des personnes qui demandaient une représentation supplémentaire d'*Athalie*.

St-Maurice. — *Décès.*

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort à la Chaux-de-Fonds, où il se trouvait en service militaire, de M. Rouge instituteur à St-Maurice.

Atteint de la fameuse « grippe espagnole », M. Rouge paraissait aller mieux mardi matin, lorsque, vers le soir, il rendit sa belle âme à Dieu, résigné, et réconforté par les Sacrements de l'Eglise. C'est une grande perte pour le corps enseignant. Très intelligent, très dévoué, très aimé des enfants, M. Rouge avait admirablement réussi sa première année d'enseignement à St-Maurice. Sa mort à l'âge de 21 ans causera une vive peine et chez ses élèves qui avaient pour lui une grande affection et chez les parents qui lui témoignaient leur reconnaissance. A sa famille éplorée l'hommage de nos prières et de nos condoléances émues.

R. I. P.

Bibliographie

La France et le Sacré-Cœur

Le 22 mars 1915 dans l'« Echo de Paris », le général Cherfils écrivit un magnifique article sur le livre intitulé : **Le Sacré-Cœur;** depuis, deux nouvelles éditions (les 5e et 6e), ont été épuisées ; mais la 7e vient d'être terminée et a l'honneur de posséder une lettre élogieuse du Vatican. Plusieurs Evêques ont bien voulu aussi adresser leurs encouragements à l'auteur.

On peut, de nouveau, se procurer cet ouvrage d'actualité en s'adressant à la librairie Vic et Amat, 11, rue Casette, Paris, ou à l'Imprimerie de Montligeon, à La Chapelle-Montligeon (Orne).

Ce livre pourrait s'appeler : **La France et le Sacré-Cœur,** parce qu'il retrace les preuves d'amour privilégié données à notre patrie par Jésus-Christ et révèle la nécessité de recourir à son divin Cœur pour obtenir le salut de la France et sa restauration catholique.

Extraits de lettres adressées à l'auteur par des prêtres éminents :

« ... Il est à désirer que ce livre soit répandu à profusion... »
J. Dargaud, curé de Paray-le-Monial.

« ... C'est un ouvrage de grande propagande qui mérite bien son immense succès actuel... » J. Zelle, S. J.

« ... C'est un ouvrage destiné à faire beaucoup de bien et à hâter la délivrance du territoire et de l'âme de la France. Au point de vue théologique, historique et pratique, je ne connais rien qui égale ce petit chef-d'œuvre... » G. Poy, Missionnaire Mariste.

« ... Et rien ne se rapporte mieux à la situation de la France que ce livre... »
Article du général Cherfils dans l'« Echo de Paris ».

Nota : En Suisse, on peut se procurer ce livre à Fribourg : Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas, et à Lausanne 31, rue du Grand-St-Jean.

Madame Vve G. de STOUTZ et ses enfants, à Lavey-Village, adressent un profond remerciement à Messieurs les officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'à toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie lors de la douloureuse épreuve que la famille vient de traverser.

BERGER On en demande un de suite, sachant traire. Bon gage. S'adr. Aimé-Ls RAPPAZ, St-Maurice.

Colonie Italienne - Martigny

Exposition photographique : : du front italien : :

La Société Italiene ds Secours Mutuels de Martigny, organise pour dimanche et lundi 14 et 15 juillet, dans la salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny, une

exposition de photographies du théâtre de la guerre, en Italie.

Elle contiendra environ 400 grands tableaux authentiques. Cette exposition promettant d'être très intéressante et vu son grand succès obtenu dernièrement à Genève, nous espérons qu'un nombreux public voudra la visiter.

Entrées : Grandes personnes, 0.50. Enfants, 0.20.

On demande à louer

une fabrique

avec promesse de vente, à proximité d'une gare; surface bâtie 1200 à 1500 m² avec cheminée hauteur min. 15 m. et terrain attenant. Offres écrites sous D 3092 L. Publicitas S. A. Lausanne.

Mise au concours

La Société des Mines d'Anthracite de Chandoline près Sion, demande offres pour matériel de mines, neuf et d'occasion, notamment :

1) Rails et wagonnets, écartement 50 cm., treuils, culbuteurs, plaques tournantes, etc.
2) Matériel pour chemin de fer aérien, bennes 400 L environ, appareils d'embrayage et débrayage.
3) Machinerie motrice.
4) Compresseurs et marteaux automatiques.
5) Concasseur-Trieur-Elévateur.
6) Installation pour la fabrication des agglomérés.

Indiquer stocks disponibles, termes de livraison et facilités de montage.

1178

CITROVIN COMME VINAIGRE RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS FABRIQUE SUISSE DE CITROVIN ZOFINGUE

Vendez vos chevaux pour abattre

à la **Grande Boucherie Chevaline Valaisanne à Sion** qui vous paie le plus haut prix du jour. *Payement comptant.* Louis MARIETHOUD. Téléph. 166

Cidre première qualité garanti pur jus de fruit recommandé à fr. 43. les 100 litres, pris à Worb.

Grande Cidrerie Bernoise à Worb

Le plus important établissement de ce genre en Suisse — Téléph. 70.

PS. — Pour les commandes de grande importance demandez offre spéciale.

Nul n'ignore que les

PÈRES CHARTREUX

expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à **TARRAGONE**, *outre leur Liqueur,*

L'ÉLIXIR VÉGÉTAL

SOUVERAIN CONTRE :

Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.

VULNÉRAIRE

L'Elixir végétal *combat les Coliques des Animaux domestiques.*

LÉON BUQUIN
Concessionnaire pour la SUISSE
30, Avenue du Mail, GENÈVE

Offres et demandes DE PLACES

Petit hôtel de montagne demande de suite

Cuisinière femme de chambre

S'adr. au « Nouvelliste »

On cherche pour le 15 juillet une bonne

Cuisinière

active et robuste, sachant faire du travail de maison. Adres. offres à Mme G. JEQUIER, 6 Avenue du Peyrou, Neuchâtel.

Maison religieuse demande

domestique de maison

Place stable. Meilleures références exigées. S'adresser sous chiffres P 3990 F à Publicitas S. A. Fribourg.

Bon domestique

sérieux, est demandé pour maison de commerce. Bons gages. Place à l'année. Offres écrites s. S. 32664 L *Publicitas S. A., Lausanne.*

J'achète toutes quantités de

Racines de gentiane

dès maintenant, jusqu'en hiver. Off. à A. GERBER, distillerie, St Cergue, Vaud

A VENDRE

133 m. rails Decauville

2 plaques tournantes, 6 wagonnets. PONCET, gérant d'immeubles, 8, Boulv. du Théâtre, GENEVE.

VASES DE CAVE

à vendre 6 ovales — 543, 626, 832, 882, 1473, 1508 litres. Adr. offres : Direction Hôtel Lavey-les-Bains, près St-Maurice.

A VENDRE faute d'emploi, une

machine à tricoter

ayant très peu servi. Marque « Victoria ».

S'adr. au « Nouvelliste »

Assurances sur la vie à La Genevoise

représentée par CH. Exhenry à Monthey (pour le District) et Marcel Chollet à Sierre (pour le Canton).

A louer à St-Maurice

jolie chambre

meublée, indépendante, bien exposée au soleil. S'adres. chez E. Wannaz, rue de la Paroisse.

VOICI

la meilleure adresse

pour vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence :

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7, Lausanne

Maison ne les revendant pas pour le travail.

Tél. jour 15.36, nuit et dim. 12.80

MAGNIFIQUES

Plantons de poireaux

à fr. 0.70 le cent et fr. 6.— le mille. Envois par colis postal. — Se recommande.
A. Chambaz, horticulteur, *Veytaux* (Vaud).

Entretenez vos meubles et donnez leur l'éclat du neuf par la

Politure Américaine

Emploi facile. En vente à Fr. *1.20* le flacon à la *Pharmacie de l'Avenue à Monthey.*

A. Sutter, Oberhofen.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, Plumetis, broderies pour linge etc. Echantillons par retour du courrier. 210

H. Mettler Hérisau. Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Achetez des machines Suisses !

Petits payements mensuels

Demandez catalogue ill.
Fabr. suisse de mach. à coudre
Lausanne 846 Av. Ruchonnet II.

PIANOS - HARMONIUMS VIOLONS, MANDOLINES GUITARES ACCORDÉONS TAMBOURS

H. Hallenbarter Sion

Fabrique de coffres-forts

incombustibles. Demandez prospectus

Fçois Tauxe, Lausanne.

Sage-Femme diplômée

Mme Dupanloup-Lehmann rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare), Genève, tél. 34.87, reçoit pensionnaires. Consultations, soins médicaux. Discrétion. Prix modérés. Man spricht deutsch.

SAGE-FEMME

Mme GAUTHIER

17, Rue du Mont-Blanc, GENEVE, à proximité de la Gare. Consultations. — Pensionnaires. — Docteur à disposition. **Man spricht deutsch.**

Le soussigné est toujours acheteur des

démêlures de cheveux

de Dames, de toutes couleurs, aux plus hauts prix

Henri HONEGGER, coiffeur, Monthey.

On offre à louer à St-Maurice

un logement

4 chambres et cuisine, petite grange et écurie.

S'adr. au « Nouvelliste »

EAU-DE-VIE DE FRUITS pure (pomme et poire) prem. qual. 50 % à fr. 4.— par litre. Envoi à partir de 5 litres contre rembours.

V. RÜEGGER & Cie Distillerie, AARAU

L'entreprise des travaux hydrauliques d'accumulation de la Jogne (Cton de Fribourg)

désire acheter 2 mulets

pour transport par voie Decauville.

S'adresser à Fischer-Reydellet, entrepreneur à Chatel s/ Montsalvens, Gruyère.

Le Nouvelliste Valaisan **5 centimes le numéro.**

Grandes Loteries Suisses à résultat immédiat

Casino de Schwytz
à résultat immédiat. Lots fr. : **125.000, 40.000, 10.000** etc.
derniers billets !

Théâtre de Sursée
à résultat immédiat. Lots fr. **75.000** etc.
Fr. 1 le billet ; 11 bill. pr f. 10

Chefs d'Equipe de St-Gall
à résultat immédiat. Lots fr. **10.500, 3.000, 1.000,** etc.
50 ct. le billet ; 11 billets fr. 5.

Chefs d'Equipe de Bâle
Tirage 31 juillet. Lots fr. **12.500 3.000 1.000** etc.
50 ct. le billet ; 11 bill. fr. 5.

Vous augmentez votre chance en achetant nos pochettes

renfermant les billets des loteries ci-dessus.
Pochette A., 9 bill. de 4 lot.. fr. 5.90
» B., 18 b. de 4 lot., 10.90
» C., 30 b. de 5 lot., 20.90
» D., 50 b. de 6 lot., 30.90
» E., 80 b. de 6 lot., 50.90
listes de tirage y comprises.

Envoi contre rembours :

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann
Genève
20, Rue du Mont-Blanc.

AVIS aux entrepreneurs

A vendre outillage complet de carrière de molasse soit : câble, chaîne, cric, boulons divers, coins, piques. env. 500 kg. S'adresser M. NICOLAS, Scierie de Sorge, CRISSIER.

Sage-femme
Mme Burry-Vic
2, Croix d'Or, Genève.

Alène à coudre „Bijou" avec Navette „Manufix"

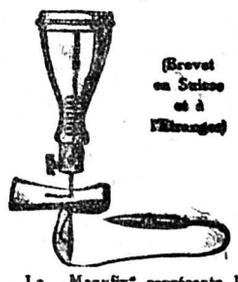

(Brevet en Suisse et à l'Etranger)

Le „Manufix" représente la plus récente perfection insurpassable pour faire les arrières-points doubles au moyen de l'alène à coudre. La navette à coudre „Manufix" peut être utilisée avec chaque alène à coudre de n'importe quelle construction! Elle facilite la couture à chacun! La plus grande invention pour réparer tout de suite à la main des souliers, harnais, selles, voiles, tentes, courroies de commande, enveloppes pour chambre à air etc.

„Bijou" fait les arrières-points comme une machine à coudre!

Prix par pièce de l'alène à coudre „Bijou" avec 3 aiguilles différentes et bobine avec fil, sans „Manufix" . . . . . frs. 4.20
„Bijou" avec „Manufix" (complet). . . . . frs. 5.40
Navette à coudre „Manufix" sans alène „Bijou" . . . . . frs. 1.50
contre remboursement. Mode d'emploi, port et emballage gratuits.

Remarquez que: „Bijou" et „Manufix" sont des modèles spéciaux en aluminium et en fer, la bobine dans la manche de l'alène fait en cousant aller le fil tel qu'une machine à coudre.

„Bijou" et „Manufix" possèdent tant d'avantages que toutes les contrefaçons paraissent sans valeur.

Charles Tannert Bâle

MEUBLES DE BUREAUX
Classements Verticaux
Fichiers pour contrôles
Comptabilités
PRIX DE FABRIQUE
Demandez prospectus ou propositions
Seul concessionnaire pour la Suisse romande
BAUMANN-JEANNERET
GENÈVE
40, Rue du Stand

Baratte à beurre automatique

marchant à eau, s'adapte à tous les robinets de cuisine

Brevet et fabrication suisses — Demandez le prospectus.

M. STEIGER & Cie 20, Rue St-François **LAUSANNE**

Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin ST-MAURICE

Téléphone 23 — Téléphone 23

JOURNAUX, AFFICHES, PROGRAMMES, STATUTS, TABLEAUX, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, CARTES DE VISITE, PRIX-COURANT, ETIQUETTES D'ENVOI, ETC. ETC.

VOLUMES, BROCHURES, CATALOGUES, ACTIONS, REGISTRES, EN-TÊTE DE LETTRES, FACTURES, MENUS, MEMORANDUMS, ENVELOPPES, CHEQUES-TRAITES, TRAVAUX POUR ADMINISTRATION, ETC. ETC.

Programme de nos opérations

1. Les annonces et réclames pour tous les journaux, Feuilles illustrées, Guides-Horaires, Almanachs et tous autres périodiques sont expédiées **journellement** par notre Agence, et paraissent, par ce fait, toujours promptement.

2. Dans toutes les circonstances, **un seul manuscrit** suffit.

3. Les traductions dans toutes les langues se font à l'ordinaire gratuitement.

4. Notre grande expérience nous permet de donner à chaque annonce la forme qui lui convient et de choisir les journaux qui sont le mieux qualifiés pour le but à atteindre.

5. Sur demande nous fournissons volontiers, gratis et franco, devis de frais et tous autres renseignements.

6. Nous nous chargeons également de la fourniture des clichés nécessaires pour les ordres qui nous sont remis.

7. Nous recevons pour tous genres **d'offres et demandes,** des annonces dites « **anonymes** », c'est-à-dire ne mentionnant pas le nom du commettant. Dans ces annonces, qui portent notre raison sociale, nous ajoutons nous-mêmes les initiales et chiffres voulus, afin d'éviter toute confusion.

8. Les coupons ou numéros justificatifs qui accompagnent nos factures sont fournis gratis à quelques exceptions près.

9. Les offres qui nous parviennent à la suite de ces avis sont transmises chaque jour à qui de droit. Les offres nou parvenant fermées et étant expédiées sans que nous en prenions connaissance, il va de soi que nous n'assumons aucune responsabilité pour le retour des certificats, photographies ou autres papiers de valeur que ces lettres d'offres pourraient contenir.

10. Les frais d'insertion sont calculés d'après les **tarifs** mêmes des journaux, sans aucune surcharge pour commission. Sur ces tarifs, nous bonifions, après entente, des remises proportionnelles sur les annonces importantes et souvent répétées.

Publicitas S. A.

Favorisez votre journal par vos annonces